

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1209 S'outiller pour construire du sens			
Code	PEDE1B29OUTIL	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Julie DE PRIL (julie.depril@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be) Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Laetitia VERCROYSSSE (laetitia.vercroyssse@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Salheddine BENCHAIB (salheddine.benchaib@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière

sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE. Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B29OUTILA	Education culturelle et artistique volet 2	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILB	Formation historique, géographique, économique et sociale	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILC	Religion	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILD	Sciences	15 h / 1 C
PEDE1B29OUTILE	Mathématiques	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B29OUTILA	Education culturelle et artistique volet 2	10
PEDE1B29OUTILB	Formation historique, géographique, économique et sociale	10
PEDE1B29OUTILC	Religion	10
PEDE1B29OUTILD	Sciences	10
PEDE1B29OUTILE	Mathématiques	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Evaluation intégrée

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education culturelle et artistique volet 2			
Code	22_PEDE1B29OUTILA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Afin de poser des choix artistiques pertinents au moment de concevoir ses leçons, l'étudiant devra identifier les attendus visés et s'appuyer sur une bonne analyse de la matière sous-jacente.

Cette UE s'articule autour d'objets communs aux différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- identifier des contenus d'ECA liés à un objet commun à d'autres disciplines
- réaliser une analyse matière et poser un choix artistique pertinent

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec un attendu ciblé.

Recherche de sources pertinentes.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique, visites, auditions, présentations d'outils de didactique de l'expression musicale ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges prévus lors des temps en présentiel.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée à partir d'un portfolio à défendre devant un jury.

Les consignes précises pour l'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur connectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : en cas d'échec, l'étudiant devra représenter l'épreuve intégrée dans sa globalité.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique, géographique, économique et sociale			
Code	22_PEDE1B29OUTILB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE.

Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien

avec une compétence/un attendu ciblé(e)

- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif

- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

Leur faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun ; Prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.

Pour chaque discipline concernée, identification de différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.

Présentation d'ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.

Découverte des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements FHGES, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages de FHGES et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de ces matières.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, références bibliographiques ...) sont mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée à partir d'un portfolio à défendre devant un jury.

Les consignes précises pour l'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED.

En cas d'échec, l'étudiant devra représenter au Q3 l'épreuve intégrée dans sa globalité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	22_PEDE1B29OUTILC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia VERCRUYSSSE (laetitia.vercruysse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Introduction générale à la Bible ; étude de grands thèmes bibliques et liturgiques ; sensibilisation au métier de professeur de religion et bases de méthodologie spéciale ; confrontation à des questions d'actualité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Situer la Bible comme référence privilégiée du cours de religion catholique. Découvrir la Bible (contexte historique, genres littéraires, richesse et interprétation de récits). A partir de l'expérience religieuse transmise par les récits bibliques être capable de réfléchir et/ou mettre en place un dispositif didactique. Approche des grandes fêtes religieuses: au terme, les étudiants seront capables d'analyser des récits bibliques, en remettant dans le contexte historique, en identifiant le genre littéraire en vue de comprendre et les interpréter. Ils seront capables aussi à partir de ces récits, de réfléchir et de mettre en place un dispositif didactique. Ils s'appuieront sur le cours, la Bible et quelques sites Internet particulièrement recommandés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Manipulation de la Bible.
Contenu de la Bible
La personne de Jésus
Présentation de l'année liturgique, les sacrements et l'Eglise + lexique
Divers thèmes ponctuels liés à l'actualité et aux stages
Découverte de témoins de saints

Démarches d'apprentissage

Travaux en autonomie, approche interactive, cours magistral.
Proposition d'une activité pour les stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses prévues avant l'évaluation.

Sources et références

Bible.
Notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée à partir d'un portfolio à défendre devant un jury.

Les consignes précises pour l'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED.

En cas d'échec, l'étudiant devra représenter au Q3 l'épreuve intégrée dans sa globalité

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences			
Code	22_PEDE1B29OUTILD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Afin de concevoir des séquences de cours porteuses de sens, le futur étudiant doit être capable, sur base de la maîtrise du programme, d'identifier les objectifs, compétences, attendus pertinents afin d'élaborer une analyse matière précise et une démarche didactique cohérente. Cette UE s'articule autour d'objets communs aux différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4)

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche proprement dite aura pour but de :

Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un "objet" d'étude commun.
Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de la demande des étudiants, possibilité de mettre en place des séances de questions-réponses.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques			
Code	22_PEDE1B29OUTILE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be) Salheddine BENCHAIB (salheddine.benchaib@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE.

Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

Leur faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun ;

Prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.

Pour chaque discipline concernée, identification de différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.

Présentation d'ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.

Découverte des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiels du tronc commun

SEGEC (2022). Programme de l'école primaire P1-P2. Volume 2.

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 2.

Tableaux synoptiques FWB

Ressources partagées lors des séances de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée à partir d'un portfolio à défendre devant un jury.

Les consignes précises pour l'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED.

En cas d'échec, l'étudiant devra représenter au Q3 l'épreuve intégrée dans sa globalité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).